



# La ville de Sèvres recrute

**LA VILLE DE SÈVRES** (23 251 habitants)

Située dans le département des Hauts-de-Seine, aux portes de Paris et desservie par de nombreux moyens de transports (métro, tramway, trains, bus), la ville de Sèvres intégrée au Territoire de GPSO qui réunit 8 villes de l'ouest parisien, jouit de nombreux attraits naturels et sportifs grâce à sa situation géographique située entre Seine et forêts.

Ville d'art et de patrimoine, elle possède une riche histoire liée à la Manufacture de Sèvres et à la Voie Royale qui mène à Versailles. Aujourd'hui, Sèvres est au cœur de nombreux projets d'équipements et d'aménagements pour construire la ville de demain.

**pour la direction de la Petite Enfance**

Poste à pourvoir rapidement

## un(e) auxiliaire de puériculture (h/f)

Par voie statutaire ou contractuelle. Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture – Catégorie B – Filière médico-sociale

### DESCRIPTION DU POSTE

Au sein d'un établissement d'accueil collectif et sous la responsabilité de la directrice, vous assurez les missions suivantes :

- accueillir les enfants et leurs familles en instaurant un climat de confiance
- prendre en charge les enfants avec bienveillance en veillant à leur bon développement
- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- mettre en place et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique de l'établissement
- participer à l'aménagement des espaces de vie et aux événements organisés par la crèche
- favoriser la réflexion en équipe autour des pratiques professionnelles et fédérer autour du projet pédagogique

### PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture exigé
- Débutant(e) ou professionnel(le) confirmé(e)
- Dynamique, esprit d'équipe et organisé(e)
- Bonne capacité d'adaptation
- Qualités relationnelles et patience

### CONDITIONS DU POSTE

Poste à temps complet

Rémunération statutaire catégorie B de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire mensuel + 2 primes annuelles + indemnités repas.

Congés annuels : 25 CA + 17 RTT

Dispositifs de formations (2 journées pédagogiques, VAE, conférences, E-learning, ...)

### VOS AVANTAGES

**Remboursement des titres de transport (75 %)**

**Participation à la mutuelle santé et à la prévoyance**

**Adhésion gratuite à l'organisme Plurélya (CE)**

**POUR  
POSTULER**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

**Monsieur le Maire - Hôtel de ville - BP 76 – 92311 SÈVRES CEDEX**

Ou par mail à [recrutement@ville-sevres.fr](mailto:recrutement@ville-sevres.fr)